

**PAYSAGE SONORE**  
**Séance du Conseil du 11 décembre 2023**

**RÉSOLUTION XX-XX-XX**

**Concernant l'adoption du rapport « *Paysage sonore* » et suivis requis**

Attendu que la pollution sonore affecte grandement la qualité de vie, en tout premier lieu des résidents, de notre quartier tel qu'illustré dans le rapport du groupe de réflexion et qu'il est URGENT que la Ville renforce l'application de ses responsabilités en la matière

**Il est proposé par Alain Samson, président et appuyé par Jocelyn Gilbert, membre du groupe de réflexion, que Conseil de quartier *Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire***

- entérine le rapport sur le bruit et la pollution sonore dans le Vieux-Québec et Colline parlementaire présenté par le groupe de réflexion sur le bruit formé par le *Comité de citoyens du Vieux-Québec* et le *Conseil de quartier*.
- s'engage conjointement avec le Comité des citoyens (CCVQ) à déposer le présent rapport à la *Table de concertation du Vieux-Québec* et au besoin à certaines autorités concernées de la Ville afin que celles-ci établissent un plan d'action visant la réalisation des recommandations concernant le Vieux-Québec, la Colline Parlementaire et le Cap Blanc, modifient ses réglementations en conséquence et appliquent avec rigueur ses réglementations actuelles et bonifiées et demande à notre conseillère municipale d'en être la principale facilitatrice
- S'engage également conjointement avec le CCVQ à sensibiliser les partenaires de la communauté afin qu'ils adhèrent aux recommandations et les mettent en application dans le cadre de leurs responsabilités sociétales
- Documentera avec les citoyens de Cap Blanc les irritants en la matière de leur secteur afin d'en déterminer avec eux les actions requises ainsi que d'adapter les présentes à leur secteur

**RÉSOLUTION XX-XX-XX**

**Concernant une demande de rencontre avec notre Conseillère Mme Mélissa Coulombe-Leduc**

Attendu l'adoption du rapport « *Paysage sonore* » le 11 décembre 2023

Attendu que la résolution l'adoptant prévoit qu'un dépôt du rapport soit fait à certaines autorités concernées de la Ville et que notre conseillère municipale Mme Coulombe-Leduc en soit la principale facilitatrice

**Sur proposition d'Alain Samson, président et appuyée par Jocelyn Gilbert, membre du groupe de réflexion, il est résolu** qu'une rencontre de travail du groupe de réflexion soit faite avec notre conseillère municipale Mme Mélissa Coulombe-Leduc en compagnie du président du Conseil et du CCVQ afin d'amorcer une discussion pour l'établissement d'un plan d'action visant la réalisation des recommandations concernant le Vieux-Québec, la Colline Parlementaire et Cap Blanc, la modification des réglementations en conséquence et de voir à appliquer avec rigueur ses réglementations actuelles et bonifiées